



La Feuille Verte

Numéro 17
SEPTEMBRE 2012

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX - Téléphone : 01 64 23 46 45
Site Web : <http://www.aaff.fr> – Courriel : info@aaff.fr

I - Les AFF et la FORÊT

L'Observatoire

Au 31 août 2012, 71 cas d'atteintes au patrimoine forestier avaient été constatés. Les dépôts sauvages de détritiques ou de gravats représentaient à eux seuls 30 cas. Cependant, les tags ou les marquages intempestifs sur des rochers restent nombreux : 11 pendant la période. Il en est de même de la signalétique sauvage : 10 cas relevés. Une concertation étroite avec l'ONF a permis la plupart du temps de procéder au nettoyage des sites pollués ou à la remise en état de sites affectés par des incivilités ou des actes de malveillance.

En forêt de 5 ans à 85 ans

Tout au long de l'année scolaire 2011-2012, les AFF ont conduit de nombreux groupes en forêt. De la maternelle à la maison de retraite, ils ont appris à mieux connaître la forêt, à la protéger... ou à retrouver leurs sensations de jeunesse pour les plus âgés... Après que nous soyons intervenus dans leurs classes dans l'année, les élèves de CE2 et CM1 de l'école Léonard-de-Vinci (Fontainebleau) sont allés peindre en forêt, sous la direction de Sabine Lavoué. Quelques participants sortaient de l'ordinaire, comme ces élèves de SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté, accueillant des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves) qui préparaient un atelier d'écriture qui eut lieu un après-midi à la Résidence Rosa-Bonheur, en partenariat avec ADELLEC (Association pour le développement de l'écriture, de la lecture des loisirs et de la culture). La Semaine bleue, qui se déroulera du 14 au 20 octobre, sera l'occasion de retrouver les résidents du pavillon Costrejean – et leurs familles – à la maison de retraite de l'hôpital de Fontainebleau, pour retrouver la forêt, cette fois en images...

Le Groupe des arbres remarquables

Le massif forestier de Fontainebleau compte un nombre important d'arbres remarquables en raison de leur dimension, de leur forme ou de leur caractère insolite. À partir des années 1990, l'Association s'est préoccupée d'en dresser un inventaire : un Groupe des arbres remarquables a ainsi été créé, comme sous-commission de la commission Terrain. Un inventaire fut réalisé et a débouché sur la publication du *Guide des arbres remarquables*. Pourtant, cet inventaire est à peine achevé qu'il faut le recommencer. Le temps qui passe et le temps météorologique font leurs œuvres. Le dernier inventaire complet a eu lieu le 31 août 2007. Nous sommes en septembre 2012. Cela fait donc 5 ans et il reste à traiter 70 % environ des parcelles de la série 800, auxquelles il convient d'ajouter les Trois-Pignons et le Coquibus.

La réalisation de cet objectif suppose un renforcement de notre équipe : l'Association a besoin de nouveaux bénévoles.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances très approfondies en sylviculture. Nous apprenons vite à reconnaître les essences principales. Si vous aimez la forêt, si vous aimez les arbres, venez renforcer notre petite équipe et participer plus souvent à nos sorties, en principe, une demi-journée par semaine, le mardi après-midi. En nous basant sur l'inventaire de 2007, nous parcourons les parcelles à la recherche des arbres remarquables. Notre action principale consistera à les retrouver, contrôler leur état, mesurer leur tour de taille et refaire les Ronds bleus. Éventuellement, noter le déclassement de l'un

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

d'entre eux qui n'a pas résisté aux intempéries ou, au contraire, proposer le classement d'un « candidat ».

Nous avons donc besoin de renforcer l'équipe actuelle. Mais, même si votre emploi du temps ne vous permet pas de venir régulièrement, n'hésitez pas à vous inscrire comme bénévole et à rejoindre le GAR en contactant Pierre Graber, son président, ou Louis-René Theurot, son adjoint :

Pierre Graber, adresse courriel : pr.graber@orange.fr

Louis-René Theurot, adresse courriel : louis.rene.theurot@free.fr

Les candidats seront invités à une sortie du Groupe et pourront se rendre sur le terrain pour avoir ainsi une idée concrète de ses activités.

Promenades

Le programme des promenades du second semestre, qui précise en particulier les heures et lieu de rendez-vous, est disponible sur le site. Les thèmes suivants sont proposés :

Le rocher des Demoiselles (23 septembre).

Le brame du cerf (28 septembre).

Les puits de pétrole en forêt (30 septembre).

Mycologie (21 octobre).

Des espèces d'exception (28 octobre).

Les églises et lavoirs de la Bière (4 novembre).

À la recherche du chasseur noir (11 novembre).

Art rupestre (18 novembre).

Quizz de la forêt (25 novembre).

Les vestiges préhistoriques à Nemours (2 décembre).

II - La VIE de L'ASSOCIATION

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le 7 juillet dans la Maison dans la vallée, à Avon, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le préfet de Seine-et-Marne, M. Pierre Monzani, M. Franck-Philippe Georquin, sous-préfet de Fontainebleau, Mme Valérie Lacroute, député-maire de Nemours, M. Frédéric Valletoux, conseiller régional et maire de Fontainebleau, M. Jean-François Robinet, conseiller général et maire de Samois, M. Jean-Yves Sommier directeur des Territoires, M. Daniel Bascoul, directeur des Routes du conseil général, M. Sylvain Ducroux, représentant la direction interdépartementale de l'ONF.

Le président a rendu compte des activités de l'Association en 2011 et pendant les premiers mois de 2012. Parmi les sujets évoqués, figurent notamment le développement et le renouvellement des promenades thématiques, la participation à de nombreuses manifestations locales (Naturiales de Fontainebleau, Forum des associations, Journées du patrimoine...), l'organisation d'expositions, l'enrichissement du site Internet. La prise en charge du Sentier bleu de Recloses a été décidé : il portera le numéro 20. Le président a insisté sur la volonté des AFF de travailler en partenariat avec ses interlocuteurs, qu'il s'agisse des collectivités locale, notamment la ville de Fontainebleau, les municipalités périphériques à la forêt, et le conseil général, de même qu'avec les associations locales qui poursuivent des objectifs comparables. La principale initiative de l'Association a été la création de l'Observatoire de la forêt, qui répond aux préoccupations des promeneurs et autres usagers de la forêt, inquiets de voir se multiplier les atteintes au patrimoine forestier : gravats déposés, ordures et déchets éparpillés, tags sur les rochers, vandalisme sur les monuments, non-remise en état après une exploitation forestière... Un

premier bilan, arrêté au 30 juin, a permis de détecter 54 cas de dégradations, dont une part a été réglée de façon satisfaisante.

Après le rapport du trésorier et du commissaire aux comptes, des débats ont suivi cette présentation et se sont concentrés essentiellement sur la conduite automobile en forêt et la sauvegarde du patrimoine forestier, ces deux sujets ayant fait l'objet de motions adoptées par l'assemblée générale à l'unanimité. S'agissant du premier point, le président a rappelé le fort soutien de l'Association au programme de conduite apaisée, initié par l'État et poursuivi par le département après le transfert de compétences effectué récemment. Actuellement, la totalité du réseau routier qui traverse la forêt est de compétence départementale, à l'exception de l'autoroute A 6. Il se félicite de la volonté de la direction des routes du conseil général, avec laquelle existent des relations de confiance, de « réconcilier route et forêt ». Pour leur part, les AFF souhaitent en particulier que la limitation de vitesse en forêt soit fixée, sur l'ensemble des routes secondaires, à 70 km/h, notamment la route Ronde dans tout son parcours, y compris le tronçon entre les carrefours de la Table-du-Roi et du Grand-Veneur. Par ailleurs, il convient de poursuivre la sécurisation des traversées piétonnières, notamment au croisement des routes avec les sentiers bleus. M. Daniel Bascoul, directeur des Routes, a rappelé les travaux réalisés ou en cours. Il a confirmé la poursuite de l'expérience de limitation à 70 km/h qui sera étendue en 2012 à deux nouveaux tronçons. Les débats ont confirmé les préoccupations des membres de l'Association devant la multiplication des atteintes au patrimoine forestier, allant d'incivilités au vandalisme. Ils se sont également inquiétés du développement de la prostitution en forêt, y compris pendant les week-ends où se promène un public familial. Dans son intervention, le préfet Monzani a partagé les préoccupations qui ont été exprimées. Il a rendu hommage à l'approche pragmatique et raisonnée des Amis de la Forêt. Il a rappelé l'action engagée pour démanteler les réseaux de prostitution qui relèvent souvent du grand banditisme. Il a répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées. Le président, en le remerciant de sa présence, a insisté sur la qualité des relations qui existent entre les services de l'État et l'Association.

Un compte rendu détaillé de cette assemblée générale sera publié dans le numéro 2012 de *la Voix de la Forêt*.

Les Cahiers des AFF

Le conseil d'administration a décidé de créer une nouvelle collection de publications intitulée *Cahiers des AFF*. Cette collection publiera des textes, plus techniques et plus longs que ceux reproduits habituellement dans *la Voix de la Forêt* sur des aspects particuliers de la forêt de Fontainebleau. Le premier cahier, à paraître en octobre 2012, sera consacré aux Arbres remarquables de la forêt (histoire, critères d'identification, méthodes de travail du « Groupe des arbres remarquables »).

Exposition sur la forêt

Une exposition sur la forêt, co-organisée par les AFF et Connaissance du Gâtinais, se déroulera à la Maison dans la vallée, à Avon, du 25 septembre au 7 octobre 2012. Elle sera inaugurée le samedi 29 septembre à 11 heures ; Gérard Tendron et Gérard Vallée en sont les commissaires. Cette exposition mettra en évidence les caractéristiques naturelles de la forêt (géologie, topographie, successions végétales), la faune et la flore, les différents types de peuplements forestiers. Elle fera une large place à la présentation de documents montrant la constitution du domaine royal autour du château pour permettre aux trente-trois rois qui se sont succédé d'y pratiquer leurs loisirs favoris : la chasse à courre et la chasse à tir. Sera évoquée également l'évolution du regard de l'homme sur la forêt (peintres, écrivains, promeneurs, citadins au travers du tourisme de nature). Enfin seront présentées la sylviculture et les activités cynégétiques contemporaines pour la régulation des animaux dont des spécimens naturalisés seront regroupés au cœur de l'exposition.

Gérard Tendron, commandeur de la Légion d'honneur

Gérard Tendron, vice-président des AFF, vient de recevoir les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts, sa carrière s'est déroulée d'abord à

l'Office national des forêts, notamment à Fontainebleau, puis successivement comme directeur général du Conseil supérieur de la pêche, directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, enfin comme président de section au Conseil général de l'agriculture. L'Association lui adresse ses félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de la remise de cette distinction qui témoigne d'une brillante carrière au service de l'État.

La Journée du baliseur

La traditionnelle **Journée du baliseur** qui réunit une fois par an les membres de la commission Terrain et ceux du conseil d'administration a eu lieu le dimanche 9 septembre. Cette cinquième édition, pilotée par Oleg Sokolski, a été spécialement réussie ; elle a permis de mieux connaître le Coquibus, une des parties les plus intéressantes et sauvages du massif forestier de Fontainebleau. Traversant plusieurs chaos rocheux, les participants ont pu découvrir plusieurs abris rupestres à gravures, les vestiges de carrières qui ont été parmi les dernières en activité dans le massif de même que des exemples de *land art*.

La Journée A.R.B.R.E.S.

Notre journée commune avec l'association A.R.B.R.E.S. – *Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde* – est bien confirmée pour le samedi 27 octobre. Les travaux débuteront, au CIF, à 10 heures. Après une brève présentation mutuelle des activités des deux associations, les AFF décrivant leur démarche dans l'identification des arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau (méthode de travail, critères, publication). Une brochure sera remise aux participants. Après un pique-nique pris en commun, l'après-midi sera consacrée à une visite sur le terrain permettant de voir quelques arbres remarquables parmi les plus significatifs. La fin de la rencontre est prévue pour 17 heures. Un programme détaillé vous sera adressé début octobre.

III – Les RELATIONS EXTÉRIEURES

Mécénat

Le président du château de Fontainebleau, Jean-François Hébert, souhaite procéder à la restauration de deux cartes anciennes, l'une de 1752 signée de Pierre Helliun, « arpenteur du roi », l'autre de 1865, réalisée par les ingénieurs topographes du Dépôt de la guerre. Vous en trouverez une description précise dans la pièce jointe. La Société des amis et mécènes du château de Fontainebleau a lancé une opération de mécénat pour cette restauration, à laquelle notre conseil d'administration a décidé d'apporter une contribution de notre association en tant que telle car ces cartes concernent la forêt de Fontainebleau. Mais nous pensons que des membres des AFF pourraient également être intéressés, à titre individuel, par cette opération de mécénat en apportant un don spécifiquement dédié. Ce don permet de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66 % de la somme versée. Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site de l'Association.

Une exposition en « Hommage à la forêt », au château

Le château de Fontainebleau est né de la forêt. C'est pourquoi une exposition aura lieu du 20 octobre 2012 au 28 janvier 2013 afin de rendre hommage à ces étendues boisées qui ont tant inspiré les artistes (commissariat : Xavier Salmon, conservateur général, directeur du Patrimoine et des Collections du château de Fontainebleau). L'exposition aujourd'hui voulue par le château de Fontainebleau réunit deux ensembles d'œuvres : une quarantaine de tableaux de différents maîtres de l'École de Barbizon appartenant à la ville de Fontainebleau et une centaine de dessins exécutés par Louis Boitte, architecte du château entre 1877 et 1901.

Par leur beauté et leur intérêt, ces œuvres font écho aux parcours sylvestres créés par Denecourt à partir de 1842, entretenus actuellement par notre Association. C'est donc tout naturellement que Xavier

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Salmon a voulu associer les Amis de la forêt de Fontainebleau au programme culturel de cette exposition à travers trois événements : visite de l'exposition le samedi 27 octobre à 15 heures guidée par Jean-Claude Polton, président de la commission Communication des AFF, ainsi qu'une visite guidée à deux voix, le samedi 10 novembre à 11 h 15, sous la conduite de Xavier Salmon et de Jean-Claude Polton (visites sur réservation par téléphone au *01 60 71 50 60*).

Afin de prolonger cette exposition, nous vous convions à une promenade en forêt sous la conduite de Gérard Vallée, administrateur des AFF, sur le thème « Les artistes et les paysages forestiers », le samedi 10 novembre (départ 14 h 30 du carrefour du Bas-Bréau - parking au bout de l'allée des Vaches en sortant de Barbizon).

IV – DIVERS

Monsieur Bourrelet possède une collection très complète de cartes postales de la forêt de Fontainebleau dont il voudrait se défaire. Les membres de l'Association intéressés peuvent le contacter directement en téléphonant au *01 64 24 95 17*.

In Memoriam

L'Association a le regret de vous informer de la disparition prématurée de
Jean-Claude Taupin

Membre de notre conseil d'administration depuis six ans
et baliseur sur le sentier n° 10 pendant de nombreuses années,
il était profondément engagé dans de multiples activités des Amis de la Forêt.

Il a en particulier participé activement à la préparation de la célébration
du Centenaire de l'Association en 2007

et joué un rôle majeur dans la refondation de notre site Internet.

Il laisse le souvenir d'un homme généreux et d'une grande droiture,
dont l'action et les qualités humaines resteront dans les mémoires.

L'Association exprime à Françoise Taupin toute sa sympathie en cette triste circonstance.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

Le trésorier remercie les nombreux adhérents qui ont déjà envoyé leur cotisation 2012 et rappelle que, statutairement, cette cotisation annuelle est due dès le début de l'année civile et que les montants sont les suivants :

Membre adhérent	28 €
Famille adhérente	35 €
Association/société	56 € ou plus
Membre bienfaiteur	56 € ou plus

Les cotisations et dons versés à des associations reconnues d'utilité publique
sont déductibles, à hauteur de 66 %, de l'impôt sur le revenu.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Les reçus correspondants à l'année 2012 vont être adressés prochainement aux bénéficiaires.
Vous pouvez régler votre cotisation dès maintenant en adressant un chèque à l'ordre des AFF,
à notre trésorier : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 Fontainebleau.